

4MSMU 2022-2023 : calendrier du travail de maturité spécialisée (TMsp)

Lundi 5 septembre 2022 à 16.30 : Séance d'information en salle de musique de l'Ancienne Académie. Prise de contact du candidat avec le maître répondant du gymnase désigné.

D'ici au lundi 3 octobre 2022 : Lancement du TMsp et rencontre du candidat avec le maître répondant du gymnase afin de s'entendre sur la définition du projet et sa réalisation. Transmission du sujet du TMsp à M. Feltin (EJMA) ou Mme Celhay (HEMU) en vue de l'attribution du répondant professionnel.

Entre mi-octobre 2022 et mi-novembre 2022 : Rencontre du candidat avec le maître répondant du gymnase et le répondant professionnel afin de discuter du travail déjà réalisé et de préciser si besoin la définition et la réalisation du projet.

De mi-novembre 2022 à mi-février 2023 : Rencontres du candidat avec le maître répondant du gymnase une fois par mois et échanges de courriels pour vérifier l'avancement du travail.

Lundi 20 février 2023 : Remise d'une première version du TMsp au maître répondant.

Lundi 20 mars 2023 : Remise d'une seconde version du TMsp au maître répondant.

Lundi 15 mai 2023 : Remise de la version définitive du travail de maturité spécialisée en trois exemplaires (un pour le maître répondant du gymnase, un pour le répondant professionnel et un pour le directeur de l'école de musique - EJMA ou Conservatoire), et une version informatique pour le secrétariat du gymnase

D'ici le 16 juin 2023 : Défense orale du travail de maturité spécialisée. La date est choisie par le maître répondant du gymnase d'un commun accord avec le répondant professionnel et l'école partenaire. Cette date est à communiquer au doyen responsable dès qu'elle est convenue, au plus tard à fin mai.